

PROCÈS-VERBAL DE LA 222^e RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA

5 octobre 2023, 8 h 30 - 16 h 30 HE

Réunion hybride : Hôtel Sheraton Ottawa, ON | Zoom

Les administrateurs suivants sont présents :	
N. Hill, présidente, PEO M. Wrinch, président élu, Engineers & Geoscientists BC K. Baig, présidente sortante, OIQ A. Anderson, Engineers Yukon A. Arenja, PEO N. Avila, APEGA E. Barber, APEGS C. Bellini, PEO G. Connolly, Engineers PEI C. Cumming, Engineers Nova Scotia A. English, Engineers & Geoscientists BC S. Jha, NAPEG	T. Joseph, APEGA H. Kennedy, APEGA T. Kirkby, PEO S. Larivière-Mantha, OIQ M. Mekomba, OIQ D. Nedohin-Macek, Engineers Geoscientists MB M. Rose, AIGNB D. Spracklin-Reid, PEGNL M. Sterling, PEO N. Turgeon, OIQ J. Van der Put, APEGA
Administrateur absent :	
Conseillère présente :	
L. Daborn, présidente, Groupe des chefs de direction	
Subordonnés directs :	
F. Collins, président du BCCAG P. Cyrus, président du BCAPG	G. McDonald, chef de la direction L. Go, avocat général et secrétaire général
Observateurs présents :	
D. Abrahams, vice-président, PEO M. Adams, président, Engineers & Geoscientists BC K. Atamanchuk, vice-présidente, Engineers Geoscientists MB M. Fewer, chef de la direction, PEGNL M. Grégoire, chef de la direction par intérim, Engineers Geoscientists MB S. Holmes, chef de la direction, APEGS J. Landrigan, chef de la direction, Engineers PEI C. Betancourt Lee, vice-présidente, FCEG P. Mann, chef de la direction, Engineers Nova Scotia V. McCormick, chef de la direction, NAPEG J. Nagendran, chef de la direction, APEGA	M. Perry, vice-président, Engineers PEI M. Plante, présidente, APEGA J. Quaglietta, chef de la direction, PEO R. Roy, président, AIGNB P. Savard, directeur général, OIQ I. Smallwood, président, Engineers Geoscientists Manitoba S. Sternbergh, présidente, Engineers Yukon G. Vogelsang, président, APEGS M. Wells, présidente par intérim, DDIC H. Yang, chef de la direction, Engineers & Geoscientists BC H. Young, vice-présidente, AIGNB
Membres du personnel présents :	
J. Bard Miller, gestionnaire, Gouvernance et Services au conseil J. Chou, coordonnatrice de la gouvernance L. El-Tawil, traductrice M. Falle, gestionnaire, Liaison avec les organismes de réglementation I. Flamand, spécialiste, Compétences professionnelles R. Gauthier, adjointe de direction B. Gibson, gestionnaire, Communications	M. Mélanie Ouellette, gestionnaire, Planification stratégique et opérationnelle A. Peverley, coordonnatrice, Compétences professionnelles S. Price, vice-présidente directrice, Affaires réglementaires N. Proulx, directrice, Ressources humaines J. Sendrowicz, spécialiste en planification, événements et conduite du changement K. Smith, gestionnaire, Recherche réglementaire et Mobilité internationale

E. Guest, gestionnaire adjointe, Agrément M. Kulka, spécialiste en gestion de contenu M. McCourt, agente financière principale R. Melsom, gestionnaire, BCCAG D. Menard, directeur, Finances	J. Southwood, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques J. Taylor, gestionnaire, Affaires publiques H. Theelen, directrice, Planification stratégique et Excellence organisationnelle M. Warken, gestionnaire, BCAPG
--	--

1. Ouverture de la réunion

1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La présidente, N. Hill, ouvre la séance à 8 h 30 (HE). Elle accueille les participants et reconnaît le territoire ancestral.

Motion 2023-10-1D

Présentée et appuyée

QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que la présidente de la séance soit autorisée à modifier, au besoin, l'ordre des discussions.

Adoptée

Les règles et normes de la réunion, qui figurent dans le cahier de travail, sont passées en revue.

N. Hill présente un moment de diversité mettant l'accent sur le 30 septembre, Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.

1.2 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit n'est déclaré. On rappelle aux participants qu'ils peuvent, le cas échéant, déclarer tout conflit d'intérêts n'importe quand au cours de la réunion.

1.3 Examen de la réunion précédente

a) Liste des mesures de suivi

La liste, qui a été distribuée à l'avance, ne contient aucune mesure en suspens.

On confirme que le conseil continuera à recevoir les documents réservés aux membres dans leur intégralité pour approbation, mais que ces documents ne seront pas inclus dans le cahier de travail accessible au public.

b) Liste de présence des membres du conseil

La liste a été distribuée à l'avance le 21 septembre 2023.

2. Rapports de la direction

2.1 Rapport de la présidente

N. Hill fait le point sur ses activités liées à Ingénieurs Canada depuis la dernière réunion du conseil, notamment sa participation aux événements suivants :

- AGA de Professional Engineers and Geoscientists of Newfoundland and Labrador (PEGNL), le 9 juin
- AGA de l'Ordre des ingénieurs du Québec, le 21 juin
- Assemblée annuelle de la National Society of Professional Engineers

- Conférence de la NICKEL VIII, le 9 août
- Réunions de l'automne du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) et du Bureau canadien des conditions d'admission en génie (BCCAG), du 15 au 17 septembre
- Rencontres hebdomadaires pour faire le point avec G. McDonald, chef de la direction, Ingénieurs Canada.

Elle a également été invitée par la Monnaie royale canadienne à assister au lancement de la pièce commémorative à l'effigie d'Elsie MacGill à Calgary le 1^{er} août. T. Joseph, administrateur de l'Alberta, a participé à l'événement à sa place.

2.2 Rapport du chef de la direction

G. McDonald présente les faits saillants des activités opérationnelles depuis la réunion du conseil de mai 2023, tels qu'ils ont été décrits dans sa mise à jour hebdomadaire par courriel à l'intention des parties prenantes.

On indique qu'Ingénieurs Canada évalue la faisabilité de la demande qui lui a été adressée par Géoscientifiques Canada de prendre en charge le soutien opérationnel minimal qui était auparavant assuré par Engineers and Geoscientists British Columbia. À ce jour, la demande n'a pas été débattue de manière plus large, c'est-à-dire avec le Groupe des chefs de direction, afin d'explorer d'autres solutions.

2.3 Rapport sur le Plan stratégique 2022-2024

a) Rapport de rendement intermédiaire du TR2

G. McDonald renvoie le conseil au rapport intermédiaire de rendement stratégique - TR2 qui a été distribué à l'avance. Tel qu'indiqué dans le rapport et durant la séance sur les priorités stratégiques tenue le 4 octobre, toutes les priorités sont en bonne voie de réalisation.

b) Priorité stratégique 2.2 : Renforcer la confiance et la valeur du permis d'exercice

J. Southwood, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques, et B. Gibson, gestionnaire, Communications, Ingénieurs Canada, font le point sur l'avancement de la Priorité stratégique 2.2 : Renforcer la confiance et la valeur du permis d'exercice. Les diapos de présentation ont été distribuées au conseil à l'avance.

Le conseil exprime son appréciation pour les progrès réalisés jusqu'à présent et confirme les points suivants auprès du personnel :

- Le cadre des messages sur la valeur du permis d'exercice a été distribué au groupe consultatif, et la liste de contrôle abrégée destinée à éclairer la création d'actifs sera bientôt terminée.
- L'étude sur la connaissance de la marque sera entreprise après le lancement de la campagne de marketing de l'automne.
- Étant donné que la campagne vise à sensibiliser le public au fait que le génie est une profession réglementée, son succès n'est pas directement lié à l'augmentation des inscriptions à des programmes d'études ou à l'obtention du permis d'exercice.

2.4 Rapport du Groupe des chefs de direction

L. Daborn, conseillère du conseil auprès du Groupe des chefs de direction, présente les diapos distribuées à l'avance et fait le point sur la réunion du groupe tenue le 3 octobre 2023.

En ce qui concerne le contrôle périodique du programme de consultation par le Groupe des chefs de direction, on indique que le calendrier de consultation mis en place pour gérer les demandes adressées aux organismes de réglementation pour obtenir leurs commentaires sur les programmes, produits et services d'Ingénieurs Canada fonctionne généralement bien.

2.5 Rapport du Groupe des présidents

M. Adams, président, EGBC, présente les diapos distribuées à l'avance pour faire le point sur la réunion du groupe tenue le 3 octobre 2023.

3. **Ordre du jour de consentement**

3.1 Approbation du procès-verbal

- a) QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 26 mai 2023 soit approuvé.
- b) QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 19 juin 2023 soit approuvé.

3.2 Approbation des plans de travail des comités et des groupes de travail

- a) QUE le conseil approuve le plan de travail 2023-2024 du Comité des finances, d'audit et de gestion des risques.
- b) QUE le conseil approuve le plan de travail 2023-2024 du Comité sur la gouvernance.
- c) QUE le conseil approuve le plan de travail 2023-2024 du Comité des ressources humaines.
- d) QUE le conseil approuve le plan de travail 2023-2024 du Groupe de travail sur la collaboration.

3.3 Plan de recrutement et de relève des bénévoles du BCAPG et du BCCAG

- a) QUE le conseil approuve le plan de recrutement et de relève des bénévoles du BCAPG pour 2024-2025.
- b) QUE le conseil approuve le plan de recrutement et de relève des bénévoles du BCCAG pour 2024-2025.

3.4 Énoncés de principe nationaux

QUE le nouvel énoncé de principe national suivant soit approuvé :

- a) Exigences en matière de permis d'exercice pour les postes d'ingénieurs dans la fonction publique fédérale

QUE les versions actualisées des énoncés de principe nationaux suivants soient approuvées :

- a) Bâtir des infrastructures résilientes et durables : le rôle essentiel des ingénieurs pour relever les défis du Canada en matière d'infrastructures
- b) Comblent les lacunes en matière d'infrastructures : surmonter les inégalités dans les réserves autochtones et les collectivités autochtones éloignées
- c) Immigration et reconnaissance des titres de compétence étrangers : le rôle des organismes de réglementation du génie au Canada

3.5 Examen du certificat de conformité législative

3.6 Rapport annuel sur les activités de représentation

Motion 2023-10-2D

Présentée et appuyée

QUE les motions de l'ordre du jour de consentement, sauf les motions 3.2, 3.3 et 3.4a soient approuvées.

Adoptée

Approbation des plans de travail des comités et des groupes de travail

On confirme que tous les plans de travail des comités ont été revus à la lumière des réductions budgétaires. Dans le cadre du processus de préparation du budget, le personnel comptabilise les dépenses liées aux réunions des comités sur la base des plans de travail de ceux-ci. Le Comité des ressources humaines (RH) discute des enveloppes budgétaires pour les dépenses non liées à la tenue de réunions, soit : développement des administrateurs et administratrices, évaluations du conseil, et évaluations du rendement et révisions de la rémunération du chef de la direction.

Motion 2023-10-3D

Présentée et appuyée

a) QUE le conseil approuve le plan de travail 2023-2024 du Comité des finances, d'audit et de gestion des risques.

b) QUE le conseil approuve le plan de travail 2023-2024 du Comité sur la gouvernance.

c) QUE le conseil approuve le plan de travail 2023-2024 du Comité des ressources humaines.

d) QUE le conseil approuve le plan de travail 2023-2024 du Groupe de travail sur la collaboration.

Adoptée

Plan de recrutement et de relève des bénévoles du BCAPG et du BCCAG

On confirme que, par le biais de politiques, le conseil d'Ingénieurs Canada a chargé le BCAPG et le BCCAG de faire tous les efforts raisonnables pour en arriver à une composition diversifiée et représentative de la population canadienne. Les présidents du BCAPG et du BCCAG confirment qu'ils font des efforts de recrutement pour atteindre ces objectifs.

Motion 2023-10-4D

Présentée et appuyée

a) QUE le conseil approuve le plan de recrutement et de relève des bénévoles du BCAPG pour 2024-2025.

b) QUE le conseil approuve le plan de recrutement et de relève des bénévoles du BCCAG pour 2024-2025.

Adoptée

Énoncé de principe national : Exigences en matière de permis d'exercice pour les postes d'ingénieurs dans la fonction publique fédérale

On confirme que, conformément à son mandat, Ingénieurs Canada concentre ses discussions avec le Conseil du Trésor du Canada sur le permis d'exercice plutôt que sur la négociation collective. Ingénieurs Canada analyse actuellement les données sur le nombre de fonctionnaires qui

appartiennent au sous-groupe Génie (EN-ENG), mais qui ne sont pas titulaires d'un permis d'exercice, et communiquera les résultats de cette analyse aux organismes de réglementation en temps opportun.

Motion 2023-10-5D

Présentée et appuyée

QUE le nouvel Énoncé de principe national « Exigences en matière de permis d'exercice pour les postes d'ingénieurs dans la fonction publique fédérale » soit approuvé.

Adoptée

4. Affaires/ décisions du conseil

4.1 Discussion ouverte du conseil : Politique du conseil 7.1, Dépenses du conseil, des comités et d'autres bénévoles

N. Hill invite le conseil à participer à une discussion ouverte sur la modification de l'allocation pour le transport aérien en classe affaires, apportée à la Politique du conseil 7.1, *Dépenses du conseil, des comités et d'autres bénévoles*, le 26 mai 2023, et sur les réactions de certains membres à cette modification. Afin d'éclairer sa discussion, le conseil a reçu, avant la réunion, les documents suivants : quatre questions à examiner (annexe 1), une lettre conjointe de sept organismes de réglementation datée du 29 juin 2023 (annexe 2), les commentaires du Comité FAGR émanant de sa réunion du 11 août 2023 (annexe 3), et une lettre conjointe de l'ancienne présidente et du président actuel du Comité sur la gouvernance, A. English et A. Anderson (addenda 1).

Le conseil souligne que l'indemnité pour le transport aérien en classe affaires, lorsque le temps de vol d'une des étapes du voyage est supérieur à quatre heures, visait à favoriser l'inclusion de bénévoles qui font carrière et de personnes ayant des capacités physiques différentes qui doivent parcourir de grandes distances pour assister aux réunions. Cette indemnité peut également réduire les dépenses imprévues liées à l'annulation de vols. Le maintien de l'indemnité actuelle aux fins de révision des politiques soutiendrait les objectifs susmentionnés.

On estime que l'annulation de l'indemnité actuelle pour le transport aérien en classe affaires aurait pour avantages d'offrir des économies potentielles de coûts d'exploitation et d'exprimer la volonté manifeste de tenir compte des commentaires des membres. En réfléchissant aux enseignements tirés de ces commentaires, les administrateurs et administratrices retiennent l'importance de la communication et des consultations auprès des membres, et la nécessité d'envisager les décisions du conseil dans un contexte plus large, comprenant les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Le plan de travail du Comité FAGR prévoit une présentation sur les questions ESG, qui pourrait déboucher sur l'élaboration d'une politique en collaboration avec le Comité sur la gouvernance.

Les administrateurs et administratrices ne sont pas parvenus à un consensus pour annuler l'indemnité actualisée pour les voyages en classe affaires et proposent plutôt de réexaminer la politique afin de déterminer s'il existe d'autres moyens d'atteindre les objectifs établis.

Motion 2023-10-6D

Présentée et appuyée

QUE le conseil demande au Comité de la gouvernance, à la suite de la discussion et des commentaires du Comité FAGR et du Comité RH, de réviser les modifications à la Politique 7.1 du conseil et de formuler des recommandations au conseil lors de sa réunion de février 2024.

Adoptée

4.2 Budget provisoire

D. Nedohin-Macek, présidente du Comité des finances, d'audit et de gestion des risques (FAGR), présente, pour information et discussion, le budget préliminaire de 2024 qui a été distribué à l'avance.

- Le conseil s'interroge sur l'utilisation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada pour déterminer les augmentations des salaires du personnel liées au coût de la vie. Le taux de l'IPC est calculé au même moment chaque année (en avril), de sorte qu'une période de 12 mois est mesurée systématiquement d'une année sur l'autre. En cas d'inflation négative, les salaires ne sont pas réduits.
- Le personnel explique comment il a déterminé des économies potentielles qui permettraient de réduire le déficit de fonctionnement actuel et, à terme, de parvenir à un budget équilibré sans réduire l'effectif de personnel actif ou les niveaux de service actuels.
- Sans réduction des dépenses, les réserves non affectées seront ramenées en dessous de leur niveau cible de 1 million \$ d'ici 2026. Précédemment, les réserves non affectées avaient augmenté principalement en raison de l'acquisition d'environ deux millions \$ par année en fonds d'affinité qui auraient été versés à Professional Engineers Ontario (PEO) si l'organisme avait adhéré au programme d'affinité.
- Le conseil exprime une préférence pour une augmentation plus marquée de la cotisation par personne pour 2026 que les 9 \$ par inscrit proposés par le personnel et appuyés par le Comité FAGR. On souligne que la réduction précédente de la cotisation de 10,21 \$ à 8 \$ par inscrit a été faite en raison de la croissance importante des actifs nets non affectés d'Ingénieurs Canada qui, s'ils avaient continué à croître sans restriction, auraient pu mettre en péril le statut d'organisme sans but lucratif de l'organisation.
- Le conseil remet également en question la proposition de tenir sa réunion d'hiver en mode virtuel plutôt qu'en personne, estimant que les réunions en personne apportent de la valeur à la fois au conseil et aux observateurs.

Le Comité FAGR tiendra compte de ces commentaires lors de l'examen du budget final le 17 octobre.

5. Rapports

Les comités du conseil présentent leurs comptes rendus, les présentations à l'appui étant accessibles dans le site d'Ingénieurs Canada et dans le cahier de travail des administrateurs et administratrices sur la plateforme OnBoard.

5.1 BCAPG

P. Cyrus fait le point au nom du BCAPG et présente le plan de travail proposé pour 2024 qui sera soumis à l'approbation du conseil en décembre.

Le conseil cherche à mieux comprendre la décision selon laquelle les organismes de réglementation du génie ne nommeront plus de visiteurs généraux dans les équipes du BCAPG chargées des visites d'agrément à compter du cycle 2023-2024. Des explications sont fournies par le président du BCAPG et la conseillère du Groupe des chefs de direction auprès du conseil.

5.2 BCCAG

F. Collins fait le point au nom du BCCAG et présente le plan de travail proposé pour 2024 qui sera soumis à l'approbation du conseil en décembre.

5.3 Comité FAGR

D. Nedohin-Macek présente le compte rendu au nom du Comité FAGR.

5.4 Comité sur la gouvernance

A. Anderson présente le compte rendu au nom du Comité sur la gouvernance.

En réponse à une question, on indique qu'aucune modification du Règlement administratif d'Ingénieurs Canada n'a été identifiée par le comité en réponse à la motion rejetée concernant la cotisation par personne pour 2025 lors de l'assemblée annuelle des membres. L'article 7.4 du règlement indique que « Si les membres ne sont pas en mesure de fixer le montant de la cotisation par personne avant le 1^{er} juillet, la dernière cotisation par personne qui a été déterminée par les membres demeure en vigueur ».

5.5 Comité des ressources humaines (RH)

A. Arenja présente le compte rendu au nom du Comité RH.

5.6 Groupe de travail sur la collaboration (GTC)

C. Bellini fait le point sur les activités du GTC.

5.7 Champion 30 en 30 du conseil

T. Joseph fait le point au nom du réseau 30 en 30.

On rappelle au conseil que le *Guide sur l'équité pour les femmes dans les milieux de travail à l'intention des ingénieurs et des firmes d'ingénierie* est une ressource supplémentaire non mentionnée dans la présentation.

MESURE DE SUIVI : Le personnel fournira au conseil les pourcentages pré-COVID d'ingénieurs diplômés de programmes agréés par le BCAPG et d'ingénieurs formés à l'étranger nouvellement titulaires et qui s'identifient comme des femmes.

6. Prochaines réunions

Le calendrier des prochaines réunions du conseil est le suivant :

- 4 décembre 2023 (réunion virtuelle)
- 1^{er} mars 2024 (Ottawa, ON)
- 3 avril 2024 (réunion virtuelle)
- 24 mai 2024 (Winnipeg, MB)
- 17 juin 2024 (à confirmer)

7. Séances à huis clos

7.1 Administrateurs et administratrices du conseil et chef de la direction

Motion 2023-10-7D

Présentée et appuyée

QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.

Adoptée

7.2 Administrateurs et administratrices seulement

Motion 2023-10-8D

Présentée et appuyée

QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil.

Adoptée

8. Clôture

Toutes les questions ayant été traitées, la réunion est levée à 16 h 21 (HE).

Procès-verbal rédigé par J. Bard Miller, gestionnaire, Gouvernance et Services au conseil au nom de :

Nancy Hill, B.A.Sc., LL.B., FCAE, FEC, P. Eng., présidente

Light Go, avocat général et secrétaire général